

VILLE DE TOURS
GRAND THEATRE DE TOURS
Direction : Benjamin PIONNIER

CADRE DE CHOEURS

AVIS DE RECRUTEMENT SUR AUDITION

Prise de fonction septembre 2019

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant l'audition de choriste.

La fiche d'inscription présente sur le site internet rubrique "emploi" du Grand Théâtre est à nous retourner impérativement **avant le lundi 27 mai 2019** :

❶ Poste vacant

La Ville de Tours va procéder au recrutement d'un **Baryton-Basse**.

❷ Lieu et horaires de l'audition

L'auditions se déroulera au Grand Théâtre - 34 rue de la Scellerie - à Tours, le lundi 3 juin 2019 à **13 h 30**.

❸ Audition du concours

L'audition se déroulera devant un jury. Le jury est souverain et les votes ne peuvent être remis en cause. **Toutes les épreuves sont éliminatoires. A chaque épreuve, le jury a la faculté d'interrompre le candidat à tout moment.** Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration se réserve le droit de ne retenir aucune candidature.

❹ Epreuves de l'audition

Deux airs dont un en français.

L'un des deux airs devra être choisi par le candidat dans la liste ci-dessous :

- Die Zauberflöte (Mozart): "O Isis und Osiris" ou "In diesen heil'gen Hallen"
- Don Giovanni (Mozart) : « Fin ch'hn dal vino »
- Philémon et Baucis (Gounod): "Au bruit des lourds marteaux d'airain"
- La Bohème (Puccini) : "Vecchia zimarra, senti"
- Eugène Onéguine (Tchaïkovsky) : Air du Prince Grémine
- Iolanta (Tchaïkovsky) : Air du roi René
- Lakmé (Delibes) : « Lakmé, ton doux regard se voile »
- Il Barbiere di Siviglia (Rossini) : La calunnia...
- Roméo et Juliette (Gounod) : Air de Frère Laurent
- Manon (Massenet) : « Epouse quelque brave fille ! »
- Fidelio (Beethoven) : « Hat man nicht auch Gold beineben »
- Tannhauser (Wagner) : Ô du mein holder abendstern
- Faust (Gounod) : Air de Valentin
- La Cenerentola (Rossini) : Air de Dandini
- Les Pêcheurs de perles (Bizet) : Air de Zurga / « L'Orage s'est calmé »

- La Grande Vocalise de Rossini pourra être demandée.
- Un déchiffrement accompagné au piano et communiqué dix minutes avant l'épreuve.

Deux parties de chœur du répertoire parmi la liste suivante :

- Verdi, Otello, "Fuoco di gioia" (édition Ricordi, pages 36 à 54)
- Mozart, Idomeneo ; « Placido e il mar »
- Bizet, Carmen : Chœur des contrebandiers Hommes à partir de « Ecoute, écoute. Compagnon, écoute ! »
- Verdi, Rigoletto : « Zitti, Zitti »
- Verdi, la Traviata : « Si ridesta il ciel... »
- Gounod, Faust : « Gloire immortelle de nos aïeux »

Travail en quatuor vocal. Extrait Misa Tango (éventuellement, à la demande du jury)

⑥ Conditions de recrutement

Le recrutement, sous contrat à durée déterminée, par la Ville, interviendra après constitution par l'intéressé d'un dossier administratif qui devra être complet et satisfaire aux règles de recrutement en vigueur.

Le premier contrat à durée déterminée sera établi pour une période d'un an.

⑥ Situations statutaires

Les postes mis en concours sont des emplois contractuels de droit public.

Ils sont régis par le décret n° 88-145 du 15/02/88 modifié par le décret n° 2015-1912 du 29/12/2015 relatif notamment aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale avec une période d'essai d'un mois.

⑦ Caractéristiques du poste

Le salaire est liquidé mensuellement sur la base de l'indice brut 418, soit un salaire brut de 1 738,52 € correspondant à la rémunération de base qui pourra être réévaluée le cas échéant selon l'expérience du candidat retenu.

⑧ Informations

Pour toutes informations concernant l'organisation de l'audition et l'envoi des candidatures, vous pouvez prendre contact avec le Service Musical au : 02 47 60 20 13/e-mail : a.nabodesousa@ville-tours.fr

Pour tous renseignements concernant plus particulièrement l'emploi d'agent non titulaire de la fonction publique territoriale et la rémunération, vous pouvez contacter Patrick Ardange à la Direction des Ressources Humaines au : 02 47 21 69 67/e.mail : p.ardange@tours-metropole.fr